



Union
syndicale
Solidaires

Communiqué de presse

Paris, le 2 octobre 2023

Courrier du Ministre aux personnels AESH : l'indécence !

Alors que les syndicats appellent les AESH à se mobiliser le mardi 3 octobre pour défendre leurs droits, pour de réelles augmentations de salaire et pour gagner un vrai statut de la Fonction publique, le ministre de l'Éducation nationale, Gabriel Attal, a envoyé, par mail une lettre à tou·tes les personnels AESH en fin de semaine pour faire la promotion de sa politique.

Dans sa lettre, le ministre exprime sa reconnaissance aux personnels AESH, sans qui, la scolarisation des élèves en situation de handicap ne serait pas possible, pour ensuite se satisfaire des pseudos revalorisations salariales engagées par son ministère. En effet, le salaire moyen des personnels AESH va passer de 800 à 900 euros, avec une hausse de 90 à 100 euros à la rentrée prochaine, au moyen d'une indemnité dite de fonction. Se satisfaire de ce résultat est scandaleux, les personnels AESH ont des difficultés à se loger, à se nourrir, à se déplacer. L'Éducation nationale les maintient dans une précarité inacceptable.

De même, le ministre se félicite de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat attribuée à tous les agents de la Fonction publique au prorata du temps de service. Là encore, les personnels AESH, employés sur des temps incomplets, recevront des demi-primés.

Enfin, SUD éducation le répète : les revalorisations du point d'indice ne sont pas des revalorisation salariale, elles permettent uniquement de pallier partiellement les effets de la hausse des prix.

Par ailleurs, le ministre annonce aux personnels AESH "des évolutions pour vous permettre d'exercer à temps complet et de faire évoluer vos missions, mais seulement sur la base du volontariat". C'est bien le projet de création d'un métier d'ARE (Assistant·e à la Réussite Éducative) fusionnant les missions d'AED et d'AESH dont il est question ici. Or ce projet est dénoncé unanimement par les personnels et les syndicats.

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org



Pour SUD éducation, il ne faut pas ajouter encore des missions et du temps de travail aux personnels AESH, il faut reconnaître que 24h d'accompagnement c'est un travail à temps plein.

SUD éducation appelle les personnels à se mobiliser massivement le 3 octobre pour gagner un vrai statut de la Fonction publique avec un temps de travail de 24h d'accompagnement pour un salaire complet et décent.